

Hautes-Alpes

Finale du concours d'éloquence : « Les mots sont une arme »



La finale du concours départemental d'éloquence s'est déroulée mardi 31 mars au tribunal de Gap. Alexandre Amar (troisième à gauche), du lycée Aristide-Briand, en est le gagnant. Photo Baptiste Labarre

Mardi 31 mars c'était jour de finale au tribunal de Gap. Dans la salle principale du palais de justice, onze lycéens ont participé à la finale départementale du concours d'éloquence. L'occasion de montrer leur talent d'orateur et aussi passer des messages.

La salle Marianne était pleine, mais les micros étaient éteints. « La tradition veut qu'avec votre voix vous remplissiez la salle », entame Denis Weisbuch, président du tribunal de Gap. Mardi 31 mars c'était la finale départementale du concours d'éloquence. Une compétition pour les lycéennes et lycéens organisée par le barreau des Hautes-Alpes, le Rotary et le Conseil départemental de l'accès au droit. « Ils sont onze pour la finale, mais ils étaient 93 au total et ils n'ont pas démerité, assure M^e Aline Duratti du barreau de Gap. Ce que vous allez entendre aujourd'hui c'est la crème de la crème. »

Les onze adolescents n'ont pas failli. L'un après l'autre, les lycéens harangent un jury attentif et un public captivé. Ils parlent avec leurs mains, ménagent leur silence et haussent le ton s'il faut. On n'entend qu'eux dans la grande salle du tribunal. Cinq minutes maximum pour disserter sur le sujet de l'année : « La culture, vecteur de paix »

« Habituellement les gens ne sont pas aussi attentifs »

Rap, Jeux olympiques 2030, grand-père en Algérie ou fable avec un pigeon, un chameau et un chat. Les lycéens n'ont pas manqué d'imagination pour s'emparer du sujet. « Quand j'ai vu le thème, je me suis dit "bien sûr que je vais parler des échanges culturels" », retrace Clémence Ollagnier du lycée d'Altitude-Suzanne-Joulié-Roos de

Briançon. Elle a passé l'année précédente en Thaïlande : « Là-bas, il n'y a pas de liberté politique, détaille l'adolescente. Mais pour moi ce pays représente la paix intérieure. Ils sont en paix avec eux-mêmes. » Sur la forme, Clémence a trouvé l'expérience « palpitante » : « Habituellement les gens ne sont pas aussi attentifs. On dit que les mots sont une arme, là ce pouvoir a du sens. »

L'occasion de passer des messages. Comme Anne-Charlotte Desrousseaux, du lycée Dominique-Villars de Gap, qui a axé son discours sur le potentiel pacifique des JO 2030 : « Oh là là, je ne m'étendrai pas sur le sujet, je tiens à ma sécurité », blague dans un premier temps l'oratrice. Avant de conclure : « Et nous, qu'est-ce que l'on fait de nos Jeux olympiques 2030 ? »

« Chaque livre que vous lisez devrait vous transformer, pas vous remplir »

Parmi les onze, c'est Alexandre Amar – du lycée Aristide-Briand de Gap – qui a remporté le concours départemental. Une tirade qu'il a construite autour de l'ouverture d'esprit, avec quelques phrases inspirées : « Chaque livre que vous lisez devrait vous transformer, pas vous remplir. »

L'adolescent de 17 ans était le premier surpris du résultat : « Depuis les quarts de finale, à chaque fois que je me qualifie c'est une grande surprise. » D'autant qu'il s'est inscrit au concours parce que c'est obligatoire dans son lycée. « Après, j'ai toujours voulu faire journaliste ou avocat », précise le gagnant du jour. Pour la suite, il affiche ses ambitions : « À Marseille [finale régionale, NDLR], ça va être différent. Maintenant que j'y suis, je vais viser la finale nationale. »

● Baptiste Labarre

Repères ► Le podium

Le podium se compose de : Alexandre Amar (lycée Aristide-Briand), Clémence Ollagnier (lycée d'Altitude-Suzanne-Joulié-Roos) et Inès Pernin (lycée Saint-Joseph). Chaque établissement peut envoyer deux élèves à la finale régionale, à Marseille le 29 avril. En plus des trois lycéens précités, voici ceux qui y représenteront les Hautes-Alpes : Mei-Li Couhoud et Anne-Charlotte Desrousseaux (lycée Dominique-Villars), Narjes Bounasla (lycée d'Altitude-Suzanne-Joulié-Roos), Catherine Roux (lycée Saint-Joseph) et Capucine Linas (lycée Honoré-Romane).

LaBOUTIQUE | LE DAUPHINE
BON DE COMMANDE

À retourner accompagné de votre règlement à :

Le Dauphiné Libéré - Service VPC
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex.

OUVRAGES	NB D'EX.	PRIX
365 trucs & astuces		14,90 €
Calendrier lunaire 2026		9,50 €
Réussir son jardin et son potager		14,90 €
Frais de port : 5 € ou 0,01 € à partir de 35 € d'achats		
TOTAL (commande + frais de port)		

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du Dauphiné Libéré

Mes coordonnées
(écrire en majuscules)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Téléphone*.....

E-mail*.....

*obligatoire pour le suivi

Date et signature obligatoires

365 TRUCS & ASTUCES

365 Trucs & Astuces pour tous les jours

14,90€
l'exemplaire

Calendrier Lunaire 2026
Michel Gros

Calendrier lunaire 2026

9,50€
l'exemplaire

Réussir son jardin & son potager

Réussir son jardin & son potager

14,90€
l'exemplaire

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ou sur boutique.ledauphine.com

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Relation Clients du groupe afin de permettre le traitement de votre commande. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du Dauphiné Libéré.